



REPUBLIQUE DE SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Préparation de la 6^{ème} édition du Congrès International des Aires Marines Protégées au Sénégal en 2027

**Colonel Momar SOW
DAMCP**



VERS IMPAC6 !



IMPAC 

**Des AMP pour un océan mondial équitable
et résilient**



Contexte global



Des progrès importants des agendas océans et biodiversité

- Cadre Global pour la Biodiversité et Objectifs 30x30, CoP 15 de la CBD (Montréal, décembre 2022)
- IMPAC5 (Vancouver, février 2023)
- Traité International sur la Haute-Mer - BBNJ, adopté par les Nations Unies (New-York, juin 2023)

IMPAC



Congrès International des Aires Marines Protégées (IMPAC)

- IMPAC « Rendez-vous de la communauté mondiale de la conservation marine »
 - IMPAC1 à Geelong, Australie 2005
 - IMPAC2 à Washington, USA 2009
 - IMPAC3 à Marseille, France 2013
 - IMPAC4 à La Serena - Coquimbo, Chili 2017
 - IMPAC5 à Vancouver, Canada 2023
- Lieu d'échange d'expériences et de diffusion des meilleures pratiques en matière de gouvernance, gestion et financement durable des AMP

Organisateurs de l'IMPAC

Comité de Pilotage International IMPAC

- WCPA Marine
- Les pays organisateurs
- Le Secrétariat de l'UICN comme observateur

En 2027, IMPAC6 sera organisé par le Sénégal !



Historique de la Candidature de Sénégal

- Première proposition lors du Segment de haut Niveau d'IMPAC4 au Chili en 2017, mais le Canada était déjà positionné
- Invitation à soumettre une candidature pour IMPAC6
- Soutien MedPAN, RAMPAO, WIOMPAN, Secrétariat ABC
- **Présentée officiellement par la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées en 2022** (expression d'intérêt en septembre et dossier de candidature complet en novembre 2022)
- Retrait par élégance et solidarité de la candidature de l'Afrique du Sud au profit de celle du Sénégal

Choix unanime du COPIL, annoncé lors de la clôture d'IMPAC5 à Vancouver

Ambitions pour IMPAC6



- Un congrès organisé au nom de l'Afrique
- Démontrer la puissance des approches et coalitions régionales
- Illustrer le lien entre la conservation marine et l'économie bleue
- Promouvoir des thèmes porteurs pour l'Afrique et la jeunesse
- Renforcer la participation des pays du Sud

Feuille de route « vers IMPAC6 »



Étapes préparatoires

- Définition des grands axes thématiques
- Lancement de chantiers de capitalisation pour élaborer des états de référence sur les grandes questions thématiques
- Développement des partenariats (actuellement, OFB et PRCM-CEGEP)
- Mobilisation des fonds (UE, AFD, FFEM, Canada, fondations privées, etc.)
- Aspects organisationnels (lieu du congrès, contenu et programme, formation du staff, exposition, logistique, transport, sécurité, communication, etc.)

Grandes thématiques d'IMPAC6



- **Implication des jeunes et des communautés** dans la conservation des écosystèmes marins
- **Renforcement du rôle des AMP** dans le développement d'une économie bleue durable, sociale et solidaire
- **Étendre le réseau des AMP**, avec l'appui des organisations de coopération régionale et les conventions des Mers Régionales
- Elargir la portée géographique des réseaux d'AMP en établissant des **aires de conservation au large et en haute-mer**

IMPAC6: 4 axes thématiques principaux

Thématiques	Sous thèmes
1 Une gouvernance adaptée, inclusive et juste qui place les AMP au cœur du fonctionnement des sociétés humaines	G1 Cadres juridiques, diversité des statuts et prise en compte des AMCEZ
	G2 Gouvernance locale, participative et inclusive des AMP au bénéfice premier des communautés locales
	G3 : AMP, enseignement, culture, art et société
2 Produire, valoriser et partager des connaissances utiles pour renforcer l'efficacité et la résilience des AMP	G4 : Recherche, science participative, savoirs endogènes et approche « science to management »
	G5 : Résilience face aux changements, capacités d'anticipation et promotion des AMP pour l'adaptation
	G6 : Gouvernance des données, partage des connaissances, coopération scientifique et innovation
3 Etablir des réseaux d'AMP représentatifs et connecté jusqu'à la haute mer (mise en œuvre BBNJ)	G7 : Traité BBNJ, gouvernance océanique et connectivité des dispositifs de conservation vers la mer ouverte
	G8 : Collaborations inter-Etats, rôle des organisations régionales des réseaux d'AMP
4 Renforcer la durabilité financière des AMP et leur contribution au développement d'une économie bleue durable	G9 : Mécanismes et solutions pour le financement durable des AMP et de la conservation marine
	G10 : Secteurs d'activités et chaînes de valeurs bleues durables compatibles avec les AMP
	G11 : Outils et démarches pour évaluer la contribution des AMP au développement durable

Etape clés de la feuille de route



1. Mise en place CNO;
2. 1^{ère} table ronde et partenariats;
3. Définition des axes stratégiques;
4. Chantiers de capitalisation;
5. Mise en place du COSI (com stratégique intersectoriel);
6. Promotion d'IMPAC6, Renforcements capacités;
7. Production documents, capitalisation;
8. Appels à communication;
9. Elaboration du programme.

